

PROGRAMME EGALITÉ DES CHANCES

Le guide des bénévoles



Le programme Égalité des chances

1. Le programme Égalité des chances de Dauphine, qu'est-ce que c'est ?

Lancé en 2009, le programme s'inscrit dans une politique volontariste en faveur de **l'accès à l'enseignement supérieur et de la diversification du recrutement des étudiants** dès la première année.

A ce titre, il a obtenu le label «**Cordée de la réussite**» en 2010.

Le dispositif se traduit par une collaboration étroite avec **25 lycées de région parisienne** et leurs équipes pédagogiques.

Soutenu par la Fondation Paris-Dauphine, le programme peut compter sur la participation active de deux entreprises mécènes, **KPMG et Unilever**.

Plus de 175 bénévoles s'investissent aux côtés des lycéens et étudiants. **Enseignants, étudiants et alumni** apportent leur temps et leur expérience lors des actions de sensibilisation et de parrainage.

La Fondation Paris-Dauphine

Au service des projets stratégiques et innovants de l'université, la Fondation Paris-Dauphine a vu le jour en octobre 2008. Forte d'une vision assumée, celle de former des managers libres et responsables, elle porte au cœur de son développement un principe de responsabilité sociétale, afin que Dauphine soit – et reste – ouverte à tous les talents.

La fondation soutient cinq grands axes de développement de Dauphine : la recherche, l'entrepreneuriat, l'international, l'innovation pédagogique et l'Égalité des chances.

Le programme Égalité des chances

2. Les actions

Information et sensibilisation à l'enseignement supérieur et à Dauphine, lors de visites dans les lycées ou lors de journées à l'université, afin de lever la barrière de l'auto-censure lors de l'orientation.

Cours de renforcement pour les élèves de première et terminale des lycées partenaires, afin de consolider leur niveau et préparer leur candidature à Dauphine. Les matières clés sont approfondies : mathématiques, économie, anglais et culture générale.

Candidatures à Dauphine examinées avec attention par une Commission Égalité des chances en complémentarité de la voie classique d'admission.

Accompagnement des étudiants grâce à un système de **triple parrainage** mis en place dès la première année.

3. Les chiffres

1500 lycéens sensibilisés chaque année et **500** qui suivent les cours de renforcement.

250 étudiants issus du programme ont intégré une formation à Dauphine.

1307 heures de cours assurées par **120** enseignant.e.s des lycées.

En 2016, la fondation a reçu **239** candidatures qui ont donné lieu à **75** admissions.

Ainsi, **10%** des admis à Dauphine en 1^{ère} année sont issus du programme !

175 bénévoles : enseignants, étudiants et professionnels (alumni ou professionnels intéressés par le programme).

Le rôle du bénévole

1. Les visites d'information dans les lycées

Sensibilisation aux études supérieures et présentation de Dauphine

Lieu : lycées partenaires (77, 92, 93, 94)

Période : de septembre à novembre – lundi, mardi, mercredi

Horaires : 11h-12h30 ou 13h30-15h – possibilité de déjeuner sur place

Objectif de votre intervention : partager avec les lycéens votre expérience et votre vision de Dauphine en tant qu'étudiant, enseignant, ou alumni.

Combien de temps cet engagement prend-il ?

1h30 de présence sur place (3h trajet inclus).

20 minutes d'intervention et d'échanges avec les lycéens.

Pas de support à préparer - le maître-mot : la spontanéité !

Suis-je accompagné ?

Oui, toujours ! Votre présentation est complémentaire de celle de l'équipe du programme.

2. Les journées découverte à Dauphine

Visite de l'Université et rencontre des lycéens avec des bénévoles dauphinois

Période : de novembre à mars – lundi, mardi, mercredi

Horaires : 11h-12h = visite des locaux. 12h-12h45 = intervention d'un alumni. 12h45-13h30 = déjeuner avec les lycéens.

13h45/15h15 = participation à un cours de L1 ou L2.

Combien de temps cet engagement prend-il ?

Etudiants : 30 minutes pour la visite du campus et/ou 45 minutes pour le déjeuner. L'objectif est de faire découvrir la vie étudiante dauphinoise et de donner l'exemple aux lycéens. **RDV à 11h à l'accueil ou à 12h45 devant le CROUS.**

Enseignants : accueil des lycéens dans votre cours de L1 ou L2.

Alumni : 30 à 45 minutes d'intervention et d'échanges avec les lycéens sur votre parcours universitaire et professionnel.

Le rôle du bénévole

3. Le parrainage/marrainage

Période : année universitaire (octobre-juin)

Objectif de votre intervention : accompagner un.e étudiant.e issu du programme lors de son arrivée à Dauphine ou lors de son insertion professionnelle.

Qui parrainez/marrainez-vous ?

Les bénévoles **étudiants et enseignants** parrainent les nouveaux étudiants en 1ère année. Les bénévoles **professionnels et/ou alumni** parrainent les étudiants plus avancés dans le cursus ayant émis le souhait d'un suivi de leur projet professionnel.

Combien de temps cet engagement prend-il ?

Au minimum deux rencontres par an avec le ou la filleul.e

Des échanges supplémentaires (en direct, par mail, par téléphone, FB...) selon vos disponibilités.

Suis-je accompagné ?

Le parrainage inclut 2 à 3 parrains : un étudiant, un enseignant pour les L1. Un alumni pour les étudiants de la L2 au M2.

Toute l'année, l'équipe du programme répond à vos questions et se met à votre disposition pour discuter des difficultés éventuelles de votre filleul.e

Comment faire pour y participer ?

Pas encore inscrit ? Rendez-vous sur l'onglet «Bénévoles» de la page Egalité des chances du site de la fondation. Remplissez le formulaire :

▶▶ <http://www.fondation-dauphine.fr/egalite-des-chances>

Affiliation et 1ère rencontre parrains/filleuls en début d'année. Possibilité de devenir parrain/marraine jusqu'à la fin du mois de novembre.

Pour participer ou avoir plus d'informations sur votre rôle de bénévole, contactez :
clemence.abry-durand@fondation-dauphine.fr

Les témoignages

«Mon parrain étudiant a été d'un grand soutien cette année. Il vient du même lycée que moi, il est passé par les mêmes difficultés et il a donc su me comprendre et me conseiller»

«Diplômé depuis un bon moment, je n'oublie pas toutes les opportunités que Dauphine m'a offertes. Maintenant, j'essaie de redonner ce que j'ai reçu en offrant mes conseils et en ouvrant mon réseau.»

«La visite du campus a rendu l'université beaucoup plus concrète. Surtout, la rencontre avec des étudiants lors du déjeuner m'a montré que les barrières que je m'imaginai ne sont pas insurmontables.»

Les vidéos



▶▶ <http://bit.ly/2atsCiW>



▶▶ <http://bit.ly/2amCsiv>

▶▶ Retrouvez les autres vidéos du programme Egalité des chances sur la chaîne Youtube de l'Université Paris-Dauphine.

Vos contacts

Oriane Reynaud, Chef de projet Ingénierie pédagogique et Egalité des chances : oriane.reynaud@fondation-dauphine.fr

01 44 05 40 06

Clémence Abry-Durand, Chargée de mission Egalité des chances et Cercle Géopolitique : clemence.abry-durand@fondation-dauphine.fr

01 44 05 47 53



Site internet :

www.fondation-dauphine.fr/egalite-des-chances

Adresse :

Place du Maréchal de Lattre de Tassigny – 75116 Paris

Tél. : +33 (0)1 44 05 43 45 – E-mail : secretariat@fondation-dauphine.fr

Suivez-nous sur Facebook, Twitter et LinkedIn :



Les partenaires

